

crédit d'un dollar qui ne veut rien dire. Je crois que nous avons le droit de savoir pourquoi le ministre ne nous a pas donné un chiffre estimatif du coût du programme, alors qu'il a su calculer le nombre approximatif d'emplois que va créer le programme.

Pour notre orientation, et non pour exprimer des critiques, nous aurions besoin d'explications sur deux autres points de la communication relative à la construction maritime. Premièrement, à propos du contenu canadien et de la proportion du coût qu'il représentera. Je suppose que c'est la Commission maritime canadienne qui déterminera le coût de ces bâtiments, et je me demande si elle continuera à appliquer les anciennes directives se rapportant au contenu canadien et à l'encouragement à donner à l'utilisation dans les bateaux, de machines et équipements fabriqués au Canada.

L'autre point qui appelle une explication, étant donné que rien n'est fixé par la loi dans ce programme, c'est l'effet que le programme aura, de l'avis du ministre, sur l'application de la loi aidant à la construction de navires au Canada. Le député de Laurier a parlé de ce point. La plupart des députés savent que si l'application de cette loi est compliquée, elle autorise simplement les entreprises canadiennes de construction maritime à accélérer l'amortissement de leurs installations. C'est une grosse concession, bien qu'il semble qu'elle n'ait pas suffi. Nous voudrions que le ministre nous dise en gros les mesures que le ministère des Finances ou le ministère du Revenu national envisagent, pour ce qui est de cette loi, à propos de la nouvelle subvention.

Si nous pouvions obtenir des renseignements à ce sujet au cours de l'étude des crédits du ministre, nous pourrions nous réjouir davantage de cette communication. Mon collègue, le député de Vancouver-Est, a dit que la mesure est inspirée par l'élection complémentaire d'Esquimalt-Saanich. J'irai plus loin. Je crois qu'elle est inspirée par une aventure électorale beaucoup plus importante. Je ne m'y oppose pas, mais si cette mesure est un prélude aux envolées oratoires d'une campagne électorale, j'estime que nous devrions en savoir plus long sur le coût et sur l'application de la mesure. Comme aucune modification des statuts n'est nécessaire, je crois que le ministre devrait nous renseigner dès maintenant. Nous aimerions surtout qu'il nous dise quel est l'avis du ministère des Finances, et j'aimerais lui poser une question. Est-il possible que le ministre des Finances nous révèle ce que coûtera l'application de ce programme lorsqu'il nous présentera son budget?

Pour répéter une partie de mon discours, je dis qu'en consultant les données du Bureau

fédéral de la statistique sur l'industrie de la construction navale, on voit que le rapport entre le nombre des employés, les salaires et la valeur brute du produit est remarquablement stable. Vu que le ministre a eu la témérité de nous parler de 7,000 à 10,000 emplois, et qu'un rapport a été établi dans le passé, pourquoi n'est-il pas allé plus loin pour nous donner avec autant de précision, le montant estimatif que coûtera l'application du programme?

M. Macquarrie: Avant de commencer mes observations, qui sont d'ordinaire assez brèves...

L'hon. M. Chevrier: Puis-je invoquer le Règlement, monsieur le président? Je ne veux pas interrompre l'honorable député qui vient de prendre la parole, mais celui que vous venez de remplacer au fauteuil présidentiel avait accordé la parole à l'honorable député de Fort-William. Je croyais que c'était ce député que nous allions entendre.

M. le président suppléant (M. Morton): Il se peut qu'il y ait eu confusion. Lorsque j'ai pris le fauteuil, il y avait une liste devant moi et l'honorable député de Vancouver-Est a déclaré que l'honorable député de Port-Arthur prendrait la parole à sa place. J'avais l'impression que les honorables députés avaient changé de place sur la liste; l'honorable député de Queens serait alors le prochain à prendre la parole pour être suivi de l'honorable député de Fort-William.

M. Macquarrie: Dans ce cas, monsieur le président, l'honorable député de Fort-William aura encore plus de raison de se réjouir du fait que je serai bref, que mes collègues conservateurs qui ont manifesté leur joie, lorsque j'ai indiqué mon intention de ne dire que quelques mots.

Je suis très heureux de féliciter le ministre des Transports d'avoir été appelé à assumer un portefeuille aussi important que difficile. Je connais le ministre depuis longtemps, j'oserais dire depuis bien plus longtemps que l'honorable député de Port-Arthur; je l'admire personnellement et j'admire ses convictions. La façon magnifique dont il dirige ce ministère qui revêt tant d'importance pour la région que je représente me remplit d'enthousiasme. J'estime qu'il n'y a pas un seul ministre au sein du cabinet qui reçoit autant de lettres de moi et aussi, je suppose, de bien des députés des provinces Maritimes, que le ministre des Transports. En dépit des nombreux problèmes que nous lui présentons, il nous reçoit avec la courtoisie qui a toujours caractérisé ses relations avec les autres.

Nous, insulaires, vivons près de la mer; bon nombre d'entre nous vivent économiquement des produits de la mer, de sorte que le